Corse : Trois ans ferme pour le père qui battait son bébé

08/11/2010 à 7h05

Le tribunal d'Ajaccio a condamné vendredi 5 novembre Mohamed Zariouh à trois ans ferme pour des violences sur sa fille de 17 mois.

Un pédiatre est effaré par les très nombreux hématomes, les morsures, mais aussi ce qui semble être une brûlure dans sa main d'enfant. A la barre, le père n'a pas livré de justification. Sinon à avancer une « *rigueur éducative* ». Sa fille ne l'écoutait pas, alors il « *répondait par la violence.* » Son jumeau ? Toujours épargné, quand sa soeur connaissait l'enfer. Avec des retards majeurs de croissance et de communication manifestes.

Corse Matin

(Merci à The Vindicator)